



République française

Département de l'Hérault

Canton de Saint Pons de Thomières

Commune  *de Rosis*

Séance du 19 Septembre 2016 à 20h

Membres présents: M.M. Jacques MENDES - Daniel BOURDON -Sébastien ALLIES - Anne MAUREL- Moïse ROQUES - Germain FARENQ - Stéphane SAUTEREL.

Membre(s) absent(s) excusé (s): - René MAGNALDI (Pouvoir Jacques MENDES) Nathalie MENDES (Pouvoir Daniel BOURDON) - Magali CAZALS (Pouvoir Anne MAUREL)- Arlette ARAGON (Pouvoir Germain FARENQ).

Secrétaire de séance : Sébastien ALLIES.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de séance du CM du mois de juillet 2015.
2. HTES terres d'Oc – réaménagement Centre Bourg.
3. Approbation du périmètre de fusion des syndicats SGOR et SIAE.
4. PLU – Présentation du travail des architectes
5. Sources communales – Etat des lieux
6. Vigipirate – Posture lors des fêtes de village
7. Gîte MC - Opération nettoyage
8. Gîte communal « 3 épis » - Travaux de remise peinture du gîte.
9. Médailles Militaires – Inauguration stèle
10. BUDGET GENERAL – Décision Modificative caution bail location
11. CCMHL – réunion sur les compétence déchets, voirie, assainissement NC éclairage public et renforcement de réseau. Réflexion sur le nom de la future communauté de communes.
12. CCMHL - fixation du nombre et répartition des sièges du futur conseil communautaire
13. CDG34 – Médecine du travail - Renouvellement d'adhésion au service prévention
14. CCMHL – Annulation fonds de concours travaux bassin Rogainard.
15. Sources communales - acquisition foncière - Dde de fonds de concours
16. Voirie Départementale travaux de mise en œuvre d'enrobé
17. Accessibilité handicap- Etat des lieux
18. Gîte MC – Labellisation marque PNRHL
19. Gîte 3 épis – Renouvellement du label Tourisme handicap
20. CCMHL paiement fonds de concours - réfection du sol - plan de financement définitif

21. CCMHL - fonds de concours- aire de jeux - plan de financement définitif.
22. SAFER OCCITANIE – Rétrocession de biens vacants et sans maître
23. HTES TERRES D'OC – Opération Programmée de l'Habitat
24. Cadeaux de fin d'année
25. Infos Agenda ...

CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2016
ORDRE DU JOUR DETAILLE

1 - APPROBATION DU PV DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE JUILLET 2016

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'adopter le Compte Rendu de la séance du dernier Conseil Municipal.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont d'éventuelles observations à formuler.

Avis du Conseil : *Compte rendu adopté à l'unanimité.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

2 -ANDABRE - ETUDES CENTRE BOURG- REAMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOT

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre, de l'étude « Centre Bourg » porté par le pôle territorial des Hautes Terre doc et la communauté de communes de la Montagne du Haut Languedoc, il a accueilli avec le 2^{ème} Adjoint, le cabinet d'études « Turbines » de Toulouse, venu nous expliquer les objectifs de l'étude , le périmètre et les différents types de missions et nous présenter à l'occasion de cette réunion de lancement, le début de la phase 1 et le calendrier prévisionnel de leur mission.

Il indique qu'un premier diagnostic du projet d'aménagement du terrain de football d'Andabre a été élaboré par le cabinet d'études turbines.

Il précise que mi-octobre une première restitution de « la phase 1 » du projet nous sera présenté pour validation.

Avis du Conseil : *Le conseil prend acte de l'information*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

3 – APPROBATION DU PERIMETRE DE FUSION DES SYNDICATS SRGO / SIAE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de l'arrêté que vient de nous adresser le Préfet de l'Hérault portant projet de périmètre et de statuts concernant la demande de fusion du syndicat intercommunal d'adduction d'eau de la rive gauche de l'Orb (SRGO) et du syndicat Intercommunal d'adduction d'eau (SIAE) de la vallée de la Mare.

Il indique que le nouveau périmètre inclut huit nouvelles communes du **SRGO** de Magalas et les huit communes du **SIAE** de la vallée de la Mare

Il propose donc après avoir examiné l'arrêté de fusion de bien vouloir émettre avis favorable au projet de périmètre proposé.

Avis du Conseil : *Le Conseil adopte le projet de périmètre proposé.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

4 - PLU - PRESENTATION DU TRAVAIL REALISE PAR LES ARCHITECTES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la présentation du travail effectué par les architectes urbanistes en charge de l'élaboration du PLU a eu lieu à Andabre le 28 juillet 2016 à laquelle assistait le Maire, les deux adjoints et la Conseillère municipale Anne Maurel.

Il précise qu'au cours de cette réunion nous ont été présenté les zones à urbaniser et à protéger. En ce qui concerne notre commune la zone urbanisable compte tenu des zones inondables qui affectent les parcelles situées à Andabre, Cours et Compeyre concerne seulement 1ha 7 de la commune.

Il indique que l'étude que nous avons fait réaliser par un hydrogéologue expert, a été une nouvelle fois présentée par le cabinet d'études, au service de la DTTM de l'Hérault, afin d'examiner ce qui pourrait éventuellement être amendé, sachant toutefois que la référence de l'Etat et « l'Atlas des zones inondables ».

Avis du Conseil : *le Conseil prend acte de l'information .*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

5 - SIAE DE LA MARE - ETAT DES LIEUX DES SOURCES COMMUNALES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que suite à la réunion qu'il a eue avec le directeur du SIAE de la vallée de la Mare en présence du 2° adjoint dans le cadre du transfert de compétence que nous avons délégué au syndicat de la vallée de la Mare, nous avons évoqué les conditions de transfert.

Il indique qu'au cours de la réunion il a présenté les huit sources communales en précisant les diverses particularités de chacune d'entre elles, publiques et privées.

Il indique également que nous avons quelques jours après, accompagné de Fabrice, du directeur du syndicat d'adduction d'eau de la vallée de la mare et d'un technicien du SM de la vallée de l'Orb et du Libron indiqué et précisé le lieu d'implantation des sources, leur mode de traitement et de fonctionnement.

Il précise que toutes les sources à l'exception d'une seule « les Cambauts », ont une production d'eau très satisfaisante malgré la période de sécheresse.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

6 - PLAN VIGIPIRATE - APPLICATION DES DIRECTIVES LORS DES FETES VOTIVES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'en application des directives préfectorales relatives à la vigilance « alerte attentat » il a été amené à établir un protocole d'accord avec la communauté de brigades de Gendarmerie de Bédarieux relatif à l'organisation de la fête d'ANDABRE qui s'est déroulée les 19,20 et 21 août 2016.

Il précise que ce « protocole d'accord », fait obligation au Maire et sous sa responsabilité, d'assurer la sécurisation d'évènements festifs et de réduire ainsi les risques d'incidents ou d'accidents.

Il indique que contact a été pris avec les représentants du Comité des fêtes d'Andabre qui ont été informés que des agents de sécurité encadreront la fête de 22h à 3h00. Les frais inhérents à cette prestation non prévus sur l'exercice budgétaire en cours, seront partagés cette année entre la commune et le comité des fêtes.

En outre, Il Indique qu'à l'avenir il réunira tous les présidents d'associations pour les informer des nouvelles directives en matière d'organisations d'évènements festifs.

Il indique qu'il est à votre disposition pour mieux vous informer des obligations préconisées par le Préfet pour la mise en application du Plan Vigipirate.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information et émet un avis favorable au projet d'une reunion d'information des associations communales avec la participation de la gendarmerie.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

7 – GITE MARCEL CEBE - OPERATION DE NETTOYAGE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'après les divers travaux que nous avons effectué depuis près d'un an un relookage de cet hébergement s'avérait nécessaire. A cette occasion un inventaire de la vaisselle a été réalisé et a permis de compléter les ustensiles manquants.

Il indique que d'autres travaux de finition seront prochainement programmés.

Il remercie tous les employés communaux qui ont consacré toute une journée au nettoyage de cet hébergement.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

8- GITE 3 EPIS DOUCH- PROGRAMMATION DES TRAVAUX DE REMISE EN PEINTURE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que compte du nombre de nuitées enregistrées depuis l'ouverture du gîte en 1998, le gîte n'a bénéficié que de quelques retouches et nécessite aujourd'hui une remise en peinture de tout l'établissement.

Il indique que dès que nous aurons notification de la subvention sollicitée auprès d'Hérault Energie, nous entreprendrons comme prévus, les travaux d'isolation de la totalité des menuiseries du gîte.

Il précise que le « petit gîte » sera fermé durant toute la durée des travaux qui débuteront **le 19 septembre et se termineront aux environs du 30 septembre 2016.**

Il indique que les travaux seront réalisés par l'employé communal aidé par ceux des conseillers qui peuvent y consacrer un peu de temps. L'employé communal d'une commune voisine sera également sollicité si nécessaire.

Les frais de peinture et d'entretien sont déjà inscrit au Budget 2016.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

9- DOUCH – INAUGURATION D'UNE STELE EN HOMMAGE AUX MEDAILLES MILITAIRES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la stèle érigée par René et par l'employé communal à Douch ainsi que les dalles nécessaires à la réalisation du parvis qui ont été gracieusement offertes par l'entreprise Granier de Lacaune que nous remercions.

Il indique que l'inauguration de cette stèle qui a été érigée en hommage aux médaillés militaires de l'Hérault à l'occasion du 73^e anniversaire des combats du maquis de Bir Hakeim a fait l'objet d'une cérémonie à laquelle ont été conviés un certain nombre d'invités du monde combattants et de personnalités civiles.

Il indique que les frais de bouche qui ont été proposés à l'occasion du vin d'honneur ont été pris en charge par l'Association des Médaillés militaires de la Section de Béziers à laquelle sont membres de nombreux médaillés militaires des hauts cantons.

Il indique que cette cérémonie fort réussie a fait l'objet de remerciements par le député Elie Aboud de Béziers, du Maire D'Agde Gilles d'Ettore et du Président de notre communauté et de nombreux maires voisins assistaient à cette cérémonie (Combes, Castanet le haut, St-Etienne d'Estréchoux, Graissessac, Taussac).

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

10 - DECISION MODIFICATIVE N°2-REGULARISATION COMPTABLE - CAUTION LOCATION

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu de procéder au remboursement de la caution perçue lors de la location de l'appartement situé au-dessus des locaux administratifs de la Mairie.

Il indique qu'il y a lieu de prévoir au compte n° 165, la somme de 400€ et propose aux membres du Conseil de l'autoriser à procéder à cette régularisation comptable.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
615 Dépenses d'investissement		+ 400.00 €
615 Recettes d'investissement		+ 400.00 €

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à procéder à la régularisation proposée.

Avis du Conseil : *Le Conseil unanime valide la DM proposée.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

11 – CCMHL - REUNION DE TRAVAIL POUR EXAMINER FUTURES COMPETENCES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la réunion qui aura lieu le 8 septembre en Mairie de Lacaune afin d'approfondir la discussion sur les compétences suivantes : déchets, voirie, assainissement non collectif, éclairage public et renforcement de réseaux.

Il indique qu'en préambule à cette réunion les élus ont choisi le nom des futurs offices de tourisme qui s'appelleront désormais « **OT des monts et lacs en haut Languedoc** ». Pour celui de la future communauté il sera évoqué lors d'une prochaine réunion.

Il précise qu'après en avoir largement débattu les élus ont souhaité intégrer dans les compétences de la future communauté les compétences énumérées ci-dessous : **Déchets, la voirie (qui ouvre droit à une DGF bonifiée) l'assainissement non collectif, l'éclairage public et les renforcements de réseaux.**

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

12- CCMHL - FIXATION DU NOMBRE ET REPARTITION DES SIEGES DU FUTUR CONSEIL COM

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la composition de la communauté issue de la fusion de la Communes des Monts de Lacaune et de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc doit être fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT, conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Ainsi, la composition du conseil communautaire de la communauté issue de la fusion peut être fixée selon un accord local ou selon la répartition de droit commun.

Le Maire indique au conseil municipal qu'il n'est pas possible de conclure un accord local entre les Communes du fait de l'hétérogénéité de taille des communes de la communauté issue de la fusion.

Compte tenu de ces éléments, il demande au conseil municipal de bien vouloir fixer le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté issue de la fusion de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc, de la manière suivante correspondant au droit commun : Nombre de conseillers : 35

Répartition :

COMMUNE	NOMBRE DE CONSEILLERS
LACAUNE	10
LA SALVETAT-SUR-AGOÛT	4
MURAT-SUR-VÈBRE	3
VIANE	2
ANGLES	2
FRAISSE-SUR-AGOUT	1
NAGES	1

MOULIN-MAGE	1
ROSI	1
BARRE	1
CASTANET-LE-HAUT	1
ESPERAUSSES	1
GIJOUNET	1
LE SOULIE	1
BERLATS	1
LAMONTELARIE	1
CAMBON-ET-SALVERGUES	1
ESCROUX	1
SENAUX	1
TOTAL	35

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir opter pour la répartition de droit commun proposée qui fixe à **35** le nombre de sièges du nouveau conseil communautaire et de désigner les représentants de notre commune a ce nouveau conseil communautaire.

Avis du Conseil : *Le conseil unanime opte pour la répartition de droit commun proposée et désigne le Maire Jacques Mendes, en qualité de délégué titulaire et le 2^{ème} adjoint, Daniel Bourdon, en qualité de délégué suppléant.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

13 - CDG34- RENOUELEMENT CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE PREVENTION

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu d'adopter la nouvelle convention relative à la mise disposition du pôle médecine préventive de l'établissement auprès de collectivités et des Etablissements publics locaux du département.

Il indique que l'objectif de cette nouvelle convention et l'optimisation du fonctionnement du pôle médecine préventive et par conséquent l'amélioration du service rendu aux entités adhérentes.

Il propose aux membres du Conseil de l'autoriser à renouveler cette convention auprès du Centre de Gestion 34.

Avis du Conseil : *Le Conseil émet un avis favorable au renouvellement de la convention proposée.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

14- DEMANDE ANNULATION DE FONDS DE CONCOURS – PROTECTION BASSIN ROGAINARD

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'en raison du transfert de compétence de la gestion de l'eau au SIAE de la Mare, les travaux qui avaient été envisagés pour protéger la source sont désormais de la compétence du SIAE qui les réalisera lors de la mise en place de la DUP.

Il propose aux membres du Conseil de l'autoriser à demander à la CCMHL l'annulation des fonds de concours affectés à ce dossier à hauteur de **1 119€ 66**.

Avis du Conseil : *Le Conseil émet un avis favorable à l'annulation des FdC affectés à ce dossier.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

15 – SOURCES COMMUNALES PRIVEES - ACQUISITION FONCIERE - DDE DE FDC

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il a cessé toutes négociations de rétrocession à l'amiable avec les propriétaires des parcelle de Douch et de Rogainard.

Il indique par contre que les propositions que nous avons acceptées avec la famille Roques et qui consiste au bornage de la parcelle cédée, au bénéfice de la surverse et les travaux de raccordement au bassin privé de l'intéressé.

Il propose donc d'engager la dépense nécessaire aux frais de bornage et de raccordement qui sera imputée sur le budget annexe de l'eau.

Avis du Conseil : *Le Conseil émet un avis favorable à la rétrocession proposée et autorise le Maire à engager la dépense nécessaire à la régularisation de ce dossier.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

16 - VOIRIE DEPARTEMENTALE - TRAVAUX DE MISE EN OEUVRE D'ENROBE RD 180 et RD 22

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que des travaux de rabotage, fraisage et mise en œuvre d'enrobé vont avoir lieu sur la voirie départemental de notre commune.

A partir du 3 octobre sur la RD 180 à partir du Col de Madale jusqu'au hameau du Cabaret.

A partir du 5 octobre sur la RD 22 à partir du carrefour d'Andabre/Plaisance, jusqu'à la sortie du hameau d'Andabre en direction de Castanet le Haut.

Un arrêté interdisant le stationnement durant la durée des travaux sera pris et la population sera informé par affichage public des travaux en cours. (Secteur d'Andabre et secteur de Rosis et de Douch).

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

17- ACCESSIBILITE HANDICAP - VISITE DES BATIMENTS COMMUNAUX PAR L'ARCHITECTE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'en compagnie de Daniel sur Andabre et René sur Douch nous avons accompagné sur le terrain l'architecte en charge du dossier accessibilité handicap, afin de vérifier l'accessibilité handicap de nos bâtiments communaux.

Il s'avère que le résultat des premières constatations laisse apparaître que quelques-uns de nos bâtiments ne sont pas conforme à la législation en vigueur et nécessiteront à terme d'être mis en conformité. Pour répondre aux critères exigés. D'autres feront l'objet de demandes de dérogations.

Il indique qu'une fois le dossier déposé en préfecture nous attendrons le retour du dossier pour connaître les conclusions du préfet et programmer les éventuels travaux.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information .*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

18- PNRHL - GITE MARCEL CEBE – LABELLISATION MARQUE PARC NATUREL REGIONAL HT.L

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la visite de la technicienne du Parc en charge de la labellisation, des hébergements et des produits du terroir du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Il indique que les conclusions de la visite seront proposées aux instances du Parc qui se prononceront lors d'un prochain conseil syndical.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information .*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

19 - GITE 3 EPIS DOUCH - RENOUELEMENT DU LABEL « TOURISME HANDICAP »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la visite des techniciens de Hérault tourisme handicap qui aide les propriétaires d'hébergements touristiques à s'adapter aux normes d'accessibilité et à obtenir le label « Tourisme Handicap » car dans les règles d'attribution des aides, ce label est la plupart du temps exigé.

Il indique que dans le cadre du renouvellement du label qui nous a été attribué il y a 5 ans, une équipe de technicien est venu visiter le gîte et nous préciser les améliorations a y apporter pour accueillir les handicapés (ne concerne pas les handicapés à mobilité réduite).

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information .*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

20 -CCMHL - PAIEMENT FONDS DE CONCOURS - REFECTION DU SOL - PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de valider le plan de financement définitif suivant, afin que la Communauté de Communes puisse procéder au paiement du solde du fonds de concours sur délibération concordante entre les deux collectivités, pour les travaux de réfection du sol du gîte communal MC de Douch.

	MONTANT HT	%
Communauté de Communes (FDC)	737.70 EUR	50.00 %
Autofinancement communal	737.71 EUR	50.00 %
TOTAL	1475.41 EUR	100.00 %

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir valider le plan de financement définitif proposé.

Avis du Conseil : *Le Conseil valide le plan de financement définitif proposé.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

21 – CCMHL - FONDS DE CONCOURS- AIRE DE JEUX - PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de valider le plan de financement définitif suivant, afin que la Communauté de Communes puisse procéder au paiement du solde du fonds de concours sur délibération concordante entre les deux collectivités, concernant l'acquisition de modules de jeux pour le jardin d'enfants d'Andabre.

	MONTANT HT	%
Communauté de Communes (FDC)	1 123.50 EUR	50.00 %
Autofinancement communal	1 123.50 EUR	50.00 %
TOTAL	2 247.00 EUR	100.00 %

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir valider le plan de financement définitif proposé.

Avis du Conseil : *Le Conseil valide le plan de financement définitif proposé.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention :

22 - SAFER REGION OCCITANIE - RETROCESSION DE BIENS VACANTS ET SANS MAITRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que suite à la réunion qui a eu lieu à Fraïsse avec les services de la Safer, ces derniers viennent de nous faire parvenir un état des parcelles vacantes est sans maitre depuis plus de trente ans, qu'ils se proposent de rétrocéder à la commune, environ (20ha).

Il précise que la rétrocession se fera sous la forme administrative.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir opter pour cette proposition et de l'autoriser à signer tout acte afférent à ce dossier qui sera enregistré par acte administratif.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir délibérer.

Avis du Conseil : *Le Conseil adopte la rétrocession des parcelles vacantes et sans maitre proposées.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

23 - HTES TERRES D'OC - MISE EN PLACE D'UNE OPAH SUR LA COMMUNAUTE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la réunion d'information qui a eu lieu le 15 septembre à la Salvetat entre les secrétaires de Mairie, la communauté de communes de la Montagne du Haut Languedoc et Haute Terres d'Oc, pour informer les secrétaires de mairie sur l'opération programmée de l'habitat.

Il précise que cette "Opération Pour l'Amélioration de l'Habitat" a été mise en place sur 3 ans sur le territoire communautaire et qui concerne les propriétaires occupants ou bailleurs qui souhaitent entreprendre des travaux d'économie d'énergie ou d'autonomie qui peuvent bénéficier de différentes aides.

Il indique que des plaquettes d'information sont à la disposition du public au secrétariat de la mairie de Rosis.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information,*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

24 - FETES DE FIN D'ANNEE - PROJET DE CADEAUX AUX PERSONNES AGEES

Monsieur le Maire envisage comme tous les ans d'offrir un colis de Noël aux personnes qui vivent sur la commune, à partir de 60 ans d'âge.

Il propose également, qu'un colis de Noël soit également offert à tous les employés municipaux.

Il demande aux membres du Conseil s'ils sont d'accord sur le principe et propose de l'autoriser à engager la dépense nécessaire à l'achat de ces colis.

Avis du Conseil : *Le Conseil émet un avis favorable à cette proposition.*

Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /

DIVERS - AGENDA

- ❖ **L'APAVE** effectuera la vérification réglementaire en exploitation incendie thermique des deux gîtes communaux **le 4 octobre dans l'après midi**. Les dossiers incendie et alarme lui sera présenté.
- ❖ **HERAULT ENERGIE** Inauguration de la 1^{ère} borne de recharge pour véhicules électriques **le 23 septembre prochain** à partir de 10h30.
- ❖ **SM Orb et Libron** étude de travail sur l'étude de gouvernance pour l'exercice des compétences du grand cycle de l'eau de la compétence GEMAPI le 29 septembre 9h00 à SAUVIAN.
- ❖ **CPIE La Salvetat** : Conseil d'administration le 21 sept 18h à La Salvetat sur Agoût.
- ❖ **PNRHL** comité de suivi pour renouvellement de la charte forestière le 20 octobre 2016 à COURNIOU
- ❖ **Réunion sur la fusion**
- ❖ groupe de travail sur les finances : **lundi 19 septembre à 14h30** à La Salvetat sur Agoût.
- ❖ groupe de travail sur la compétences(3^{ème} réunion) : **jeudi 22 sept à 8h45** à Lacaune.
- ❖ groupe de travail sur la gouvernance : **lundi 10 octobre à 8h45** à La Salvetat sur Agoût.

- ❖ commission environnement : **jeudi 13 octobre** à 14h30 au siège de la Communauté de communes pour travailler sur le règlement des encombrants et du SPANC.
- ❖ **Prochain Conseil Communautaire**
- ❖ Bureau : **mardi 11 octobre à 18H** au siège de la Communauté de communes.
- ❖ Conseil de la Communauté : **mardi 25 octobre à 18h** à Castanet le Haut.



Jacques MENDES
Maire de ROSIS

Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr

Adresse mail mairie: mairie.rosis@wanadoo.fr

Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19

site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>



Statistiques de la Maison du Mouflon et du Caroux

Nombre de visiteurs enregistrés du 15 avril au 18 sept = **4 259 visiteurs**

Montant des achats effectués en autofinancement MMC = 6 061,61 €

Recettes effectuées = 9 868,58 €

Montant du bénéfice reversé en mairie = **3 866,58 €**

Estimation du stock = en cours d'évaluation